

ENTREPRISES ET
INSTITUTIONNELS



CONDITIONS ET TARIFS

EN VIGUEUR
AU 1^{ER} JANVIER 2019

Banque Courtois



ÉDITO

Vous trouverez dans cette brochure les principaux tarifs des produits et services proposés par notre établissement.

Ces tarifs ne sont pas exhaustifs et peuvent être modifiés à tout moment.

Ils sont applicables à compter du 1^{er} janvier 2019.

Ces tarifs sont disponibles en agence. Vous pouvez également les consulter sur notre site internet : www.banque-courtois.fr.

Les tarifs libellés « Euros H.T. » (**En Euro** H.T.) sont soumis à la TVA.

Les tarifs libellés « Euros » (**En Euro**) ne sont pas soumis à la TVA.

L'information « valeur jour » correspond au jour de comptabilisation, sauf opération spécifique.

Un guide des conditions d'exécution des opérations de paiement vous précisant les horaires limites de transmission de vos ordres est à votre disposition en agence et sur le site Internet : www.banque-courtois.fr.

Pour toute précision, contactez votre conseiller.

SOMMAIRE

	page
LA GESTION DE COMPTE	5
FONCTIONNEMENT DU COMPTE	
LES OPÉRATIONS DE CRÉDIT	6
MISE EN PLACE DES PRÊTS ET CRÉDITS	
GESTION DES CRÉANCES PROFESSIONNELLES (DAILLY)	
LES MOYENS DE PAIEMENT	7
LES ESPÈCES	
LES CHÈQUES	
LES VIREMENTS	
LES PRÉLÈVEMENTS SEPA	
ENCAISSEMENTS PAR CARTE BANCAIRE	
REGLEMENTS PAR CARTE BANCAIRE	
PORTEFEUILLE COMMERCIAL - ENCAISSEMENT LCR - BOR	
DOMICILIATION D'EFFETS	
RENSEIGNEMENT COMMERCIAL SUR LA FRANCE	
LES SERVICES DE BANQUE ÉLECTRONIQUES	12
LA BANQUE PAR INTERNET	
ESP@CE FLUX	
V-P@SS	
NORTRANS	
SWIFTNET	
LES AUTRES SERVICES DE CASH MANAGEMENT	14
CENTRALISATION DE TRÉSORERIE	
SERVICES DE CASH MANAGEMENT INTERNATIONAL	

	page
LE COMMERCE EXTÉRIEUR	15
IMPORTATION	
EXPORTATION	
GARANTIES INTERNATIONALES ÉMISES	
GARANTIES INTERNATIONALES REÇUES	
CHANGE	
OPÉRATIONS DE MARCHÉS	
ACCOMPAGNEMENT A L'INTERNATIONAL	
LES PLACEMENTS FINANCIERS	19
SICAV, FCP ET OPCV DISTRIBUÉS PAR LA BANQUE	
OPÉRATIONS SUR TITRES	
LES AUTRES SERVICES	22
CAUTIONS ET AVALS	
DÉPÔT PERMANENT	
FRAIS DE RECHERCHE	
FRAIS DE DOSSIER	
L'ÉPARGNE SALARIALE ET L'ASSURANCE	23
ÉPARGNE SALARIALE ET RETRAITE	
LES ASSURANCES	
LES NUMÉROS UTILES	24
ASSISTANCE CLIENTÈLE	
NOS SITES INTERNET	

LA GESTION DU COMPTE

FONCTIONNEMENT DU COMPTE		En Euro
• Commission de mouvement		de 0,055 % à 0,20 % sur le total des mouvements au débit avec un minimum de 7,20/mois
• Commission de découvert (Arrêté trimestriel)		0,18 % minimum sur le plus fort découvert de chaque trimestre plafonnée aux intérêts débiteurs de la période
• Frais de tenue de compte (incluant la récupération des frais engagés ⁽¹⁾)		2 000,00/ trimestre
• Compte inactif (après 12 mois d'inactivité au sens de l'article L. 312-19 du Code monétaire et financier) ⁽²⁾		30,00/an par compte
• Commission d'intervention Forfait calculé en fonction du nombre de jours de dépassement dans le mois :		
- de 1 à 5 jours		112,00/mois
- de 6 à 10 jours		223,00/mois
- supérieur à 10 jours		329,00/mois
• Majoration du taux d'intérêt en cas de dépassement de l'autorisation de découvert		3 %
• Commission d'immobilisation appliquée aux comptes débiteurs en permanence sur le trimestre		3 %
• Relevé de compte :		
- mensuel		GRATUIT
- supplémentaire		2,20 + frais postaux ⁽³⁾

LES OPÉRATIONS DE CRÉDIT

MISE EN PLACE DES PRÊTS ET CRÉDITS		En Euro
• Les taux de prêts et crédits sont fonction de leur objet, de la durée et de la situation financière de l'emprunteur		Consultez votre Conseiller
• Établissement d'un acte de prêt/crédit		1 % flat du montant du prêt 400,00
- minimum		
• Frais d'étude ou de renouvellement d'un dossier de crédit		de 200,00 à 1 000,00
		En Euro H.T.
• Frais d'étude d'un crédit bail		à partir de 135,00
GESTION DES CRÉANCES PROFESSIONNELLES (DAILY)		En Euro
• Établissement de la convention		120,00
• Notification et/ou envoi à l'acceptation d'une cession de créance		25,00 par créance + récupération des frais postaux ⁽³⁾
• Remise des bordereaux de cession de créance		1 % du montant des créances cédées
- minimum par créance		32,00
• Prorogation de créance		24,00
• Créance non réglée 5 jours ouvrés après la date prévue sur le bordereau		24,00
• Créance impayée		29,00

LES MOYENS DE PAIEMENT

LES ESPÈCES valeur J En Euro

• Carte DépoLib de versement d'espèces sur automate	GRATUIT
- Cotisation carte DépoLib	
- Versement d'espèces sur automate	
- Remplacement de la carte (hors fraude ou problème technique)	
- Demande de code confidentiel	12,50
• Versement d'espèces occasionnel en agence	12,50
• Versement express d'espèces à reconnaissance différée (VERDI) en agence :	GRATUIT
- frais de mise en place	55,00
- facturation par pochette	6,00
• Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque (quelque soit la banque du Groupe Crédit du Nord)	GRATUIT

LES CHÈQUES

Remise de chèque(s)	En Euro	Valeurs
• Remise de chèque payable en France métropolitaine et dans les DOM (en euros)	GRATUIT	J + 1 ouvré
• Retour chèque impayé pour motif autre que l'absence de provision	20,50 par chèque	J - 1 ouvré J = date comptable au crédit en compte
Paiements par chèque (au débit)	En Euro	Valeurs
• Paiement d'un chèque	GRATUIT	J - 1 ouvré J = date de présentation
• Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision :		
- chèque > à 50 EUR	50,00	
- chèque ≤ à 50 EUR	30,00	
• Paiement d'un chèque émis en violation d'une interdiction	60,00	
• Frais d'émission d'un chèque de banque	15,00	J - 1 calendaire J = date d'établissement d'un chèque
• Frais d'opposition chéquier(s) ou chèque(s) par l'émetteur	15,50	
• Fourniture de lettres chèques	Consultez votre Conseiller	
• Norsécurité : Sécurisation des chèques émis	Consultez votre Conseiller	

LES VIREMENTS

Réception d'un virement SEPA ⁽⁴⁾	En Euro
• Avec RIB ou IBAN	GRATUIT
• Instantané ⁽⁵⁾	GRATUIT

Emission d'un virement SEPA	En Euro		
	Support papier	Télé-transmission (Nortrans, transfert de fichiers et swiftnet)	Internet (saisie en ligne)
• Facturation par remise	23,00	3,20	GRATUIT
• Frais par virement SEPA occasionnel			
- Ordinaire ⁽⁶⁾	8,00	0,21	0,21
- Confidentiel ordinaire ⁽⁷⁾	-	0,26	-
- Urgent ⁽⁸⁾	12,00	0,45	-
- Confidentiel urgent ⁽⁷⁾	-	0,50	-
- Instantané ⁽⁵⁾	-	-	Consultez votre Conseiller
- Interne pour un même titulaire	GRATUIT		
- Réglementé	12,00		
• Frais par virement SEPA permanent	1,60		
• Frais par virement de trésorerie	27,00	3,30	3,30
• Avis de correction de domiciliation (CAI) sur virement SEPA émis	1,50		
• Factures acceptées à échéance (FAE)	Consultez votre Conseiller		

LES PRÉLEVEMENTS SEPA

Encaissements par prélèvements SEPA ou SEPA interentreprises, valeur J	En Euro		
	Support papier	Télé-transmission (Nortrans, transfert de fichiers et swiftnet)	Internet (saisie en ligne)
• Facturation par remise	30,00	3,20	GRATUIT
• Commission par prélèvement SEPA ou SEPA interentreprise	0,45		
• Avis de correction de domiciliation bancaire (CAI) sur prélèvement SEPA ou SEPA interentreprise émis	1,50		
• Commission par impayé	17,00		
• Service de représentation automatique des impayés	Consultez votre Conseiller		
• Demande de copie de mandat par la Banque du débiteur	33,00		
• Demande d'ICS ⁽⁹⁾	33,00		
Paiement d'un prélèvement SEPA ou SEPA interentreprise	En Euro		
• Frais par paiement d'un prélèvement	GRATUIT		
• Opposition au paiement (facturée au payeur)	16,00		
• Révocation de mandat	13,50		
• Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision	Égal au montant de l'ordre (maximum 20,00)		

LES MOYENS DE PAIEMENT (SUITE)

ENCAISSEMENTS PAR CARTE BANCAIRE		En Euro
Le contrat commerçant		
- frais d'adhésion au schéma CB		56,00
- frais de gestion		4,40/mois
- commission par transaction fixée en fonction des critères suivants :		Consultez votre Conseiller
• montant de la transaction		
• schéma (CB, Visa, MasterCard)		
• zone géographique (France, UE, hors UE)		
• catégories de cartes (débit, crédit, commercial)		
Planet		
• Pour permettre à vos clients porteurs de cartes bancaires hors zone euro de régler dans la devise de leur pays d'origine		
Solutions d'encaissement en ligne		En Euro H.T.
Clic&Pay		
• Solution complète et sécurisée d'encaissement par carte bancaire sur votre site marchand		
- frais de raccordement		239,00
- abonnement		29,00/mois
Clic&Pay Corporate International et services experts		
- frais de raccordement		450,00
- abonnement		49,00/mois
Parmi les options disponibles		
- paiement par prélèvement SEPA		Consultez votre Conseiller
- rapprochement bancaire et impayés		
• Webaffaires		
		Consultez votre Conseiller
Webfactures		
• Solution d'encaissement par carte bancaire sur un site internet dédié		
- frais de raccordement		84,00
- abonnement		12,00/mois
Solution d'encaissement sur Mobile		En Euro H.T.
MonéSmart		
• Pour encaisser les paiements par carte bancaire en mobilité via une application dédiée et un terminal connecté à votre smartphone		
		Consultez votre Conseiller
Location de matériel monétique (TPE)		En Euro H.T.
Notre offre Monétia inclut la location du Terminal de Paiement Electronique (TPE), la maintenance ainsi que l'assistance téléphonique		
• TPE fixe ADSL ⁽¹⁰⁾		29,00/mois
• TPE portable Bluetooth ADSL ⁽¹⁰⁾		36,00/mois
• TPE mobile GPRS national		55,00/mois
• Option Monetia Plus Service de maintenance sur site		10,00/mois

RÈGLEMENTS PAR CARTE BANCAIRE		En Euro
• Les cotisations Cartes Affaires/Corporate		
- CB/Visa Affaires ⁽¹¹⁾ ou CB/Mastercard Corporate Essentielle		à partir de 60,00/an
- CB/Visa Gold Affaires ⁽¹¹⁾ ou CB/Mastercard Corporate Premium		135,00/an
Les prix ci-dessus sont applicables pour un différé fin de mois + 21 jours, sans retrait d'espèces		
Pour une période de différé plus longue		Consultez votre Conseiller
- relevé des dépenses par télétransmission avec Nortrans		
		23,00/mois
• Les cotisations Cartes Business		
- CB/Mastercard Businesscard Solution		
		48,00/an ⁽¹²⁾
- CB/Visa Business ⁽¹¹⁾ ou CB/Mastercard BusinessCard Essentielle :		
• débit immédiat		49,00/an
• débit différé		57,00/an
- CB/Visa Gold Business ⁽¹¹⁾ ou CB/Mastercard BusinessCard Premium :		
• débit immédiat		135,00/an
• débit différé		147,00/an
- CB/Mastercard BusinessCard Executive		
		250,00/an
- Autres frais		
• Remplacement d'une carte (hors fraude ou problème technique)		12,50
• Demande de code confidentiel		12,00
• Frais d'opposition (blocage) de la carte par la Banque pour utilisation abusive		18,00
Commissions de retrait		
• Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque Zone Euro ⁽¹³⁾		
		GRATUIT
• Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque hors Zone Euro ⁽¹³⁾ :		
- commission fixe		4,10
- commission proportionnelle au montant de la transaction		3,10 %
Commissions de paiement		
• Paiement par carte Zone Euro ⁽¹³⁾		
		GRATUIT
• Paiement par carte hors Zone Euro ⁽¹³⁾ :		
- commission fixe		1,20
- commission proportionnelle au montant de la transaction		3,10 %

LES MOYENS DE PAIEMENT (SUITE)

PORTEFEUILLE COMMERCIAL - ENCAISSEMENT LCR - BOR ⁽¹⁴⁾ (AU CRÉDIT)			
Lettre de change Relevé/Billet à Ordre, valeur J +4 jours calendaires		En Euro	
	Support papier	Nortrans et Swifnet	Internet (saisie en ligne et transfert de fichiers)
• Facturation par remise	23,00	3,20	-
• Commission par effet	6,10	0,59	0,90
Gestion de portefeuille		En Euro	
• Impayés	20,50 + frais de protêt		
• Réclamation, Prorogation, avis de sort ou changement de domiciliation (par LCR/BOR)	20,50 + frais réels		
• Présentation à l'acceptation	20,50 + frais réels		
DOMICILIATION D'EFFETS			
		En Euro	
• Domiciliation non avisée	30,50		
• Rejet pour tout motif	33,00		
RENSEIGNEMENT COMMERCIAL SUR LA FRANCE			
		En Euro H.T.	
• Altares	Consultez votre conseiller		
• Ellisphère			

LES SERVICES DE BANQUE ÉLECTRONIQUES

LA BANQUE PAR INTERNET		En Euro	H.T.
Abonnement au Service Internet Entreprise			
• Module « Gestion de Compte » (tarif mono-compte) incluant le dispositif de sécurité V-P@ss :	- consultation des comptes et des encours cartes	- détail des écritures et téléchargement	- suivi des encaissements par carte bancaire
	- tous types de virements	- prélèvements SEPA : saisie, suivi et gestion des mandats et des ordres	- relevé de compte en ligne
	- gestion des délégués et de leurs habilitations	- flash Marché	- activité internationale (virement non SEPA, attestation sur virement non SEPA, Crédocs)
	- application mobile : consultation des comptes, saisie et validation de virement	Par compte supplémentaire	
		30,00/mois	10,00/mois
Tarifs des options « Gestion Globale », « Transfert de Fichiers » et « Réception de Fichiers » dégressifs en fonction du nombre d'options souscrites			
• Option « Gestion globale »	- Titres et Placements	- Portefeuille Commercial	- Relevés de LCR/BOR à payer
	- Cautions et Garanties		
• Option « Transfert de Fichiers »			
• Option « Réception de Fichiers »			
• Option « Alertes » :	- impayés LCR, prélèvements SEPA et chèques avec l'image numérisée recto/verso du chèque impayé	- virements SEPA/non SEPA, prélèvements SEPA/SEPA interentreprises reçus	- virements non SEPA émis
	Par e-mail adressé		
		5,50/mois	0,50
ESP@CE FLUX			
Service de constitution de fichiers et de communication bancaire		En Euro	H.T.
• Option « Esp@ce Flux » seule	30,00/mois		
• Package « Transfert de fichiers » Intégrant l'abonnement Internet module « Gestion de compte », l'option « Transfert de fichiers » et l'option « Esp@ce Flux »	70,00/mois		
• Package « Télétransmission » Intégrant l'abonnement Internet module « Gestion de compte », l'abonnement Nortrans et l'option « Esp@ce Flux »	115,00/mois		
• Paramétrage pour les banques en dehors du groupe Crédit du Nord	950,00		

LES SERVICES DE BANQUE ÉLECTRONIQUES (SUITE)

V-P@SS		
Dispositif de sécurité pour la validation d'opérations sensibles sur nos services Internet et Étoile Validation		En Euro H.T.
• Pour l'abonné principal	Inclus dans le module de « Gestion de Compte »	
• Pour le délégué	2,50/mois	
NORTRANS		
Télétransmission sous EBICS T (Transport) ou EBICS TS (Transport ou Signature)		En Euro H.T.
• Sens ALLER Client → Banque		
- Abonnement pour tout type de remises (virements SEPA, prélèvements SEPA, LCR/BOR...)	21,00/mois	
- Facturation par compte ou sous-compte	6,00/mois	
• Sens ALLER Client → Banque + RETOUR Banque → Client (relevé de compte)		
- Jusqu'à 3 comptes de fonctionnement et 100 opérations par compte et par mois	75,00/mois	
- Au-delà	Consultez votre Conseiller	
• Autres relevés d'opérations :		
- LCR/BOR, virements SEPA reçus, prélèvements SEPA, impayés...	23,00/mois par option	
- Facturation par compte ou sous-compte	6,00/mois	
- Facturation par opération	0,06	
• Relevé de compte au format PDF	23,00/mois	
• Validation des remises télétransmises :		
- par certificat électronique de signature EBICS TS multi-bancaire stocké sur clé USB « Swift 3SKey »	90,00/certificat	
- par notre service Étoile Validation	GRATUIT	
- par fax à titre exceptionnel	5,00/remise	
• Service de sécurisation des virements ⁽¹⁵⁾		
- Pour le premier compte	35,00/mois	
- À partir du 2 ^{ème} compte	10,00/compte/mois	
• SEPAmail DIAMOND		
Service de demande de vérification des coordonnées bancaires :	23,00/mois	
- Facturation par compte ou sous-compte	6,00/mois	
- Facturation par réponse	0,48	
- Demande d'ICQX et de QXBAN	35,00	
SWIFTNET		
Télétransmission via le réseau SWIFT		En Euro H.T.
• Service FileAct	Consultez votre Conseiller	
• Service FIN		

LES AUTRES SERVICES DE CASH MANAGEMENT

CENTRALISATION DE TRÉSORERIE		En Euro H.T.
Norstar Trésorerie	Service de centralisation automatique de trésorerie entre des comptes ouverts dans une ou plusieurs banques du Groupe Crédit du Nord ou domiciliés dans d'autres banques en France ou à l'étranger	Consultez votre Conseiller
SERVICE DE CASH MANAGEMENT INTERNATIONAL		
Nortrans International Consultation		
• Mise à disposition des relevés de vos comptes ouverts dans une banque étrangère		
Corinte International Consultation		Consultez votre Conseiller
• Transmission des relevés de vos comptes ouverts dans une ou plusieurs banques du Groupe Crédit du Nord à votre banque à l'étranger		
Corinte International Pilotage		Consultez votre Conseiller
• Exécution d'ordres de virements au débit de vos comptes ouverts dans le Groupe Crédit du Nord transmis par message Swift MT101 par une autre de vos banques		
Corinte Bénélux		
• Télétransmission pour les entreprises Belges, de leurs opérations à exécuter sur leurs comptes ouverts dans une ou plusieurs banques du Groupe Crédit du Nord		

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

IMPORTATION ⁽¹⁶⁾			
Virements non SEPA		En Euro	
	Support papier	Télétransmission ou Internet (saisie en ligne et/ou transfert de fichiers)	
• Facturation par remise	23,00	3,20	
• Frais par virement non SEPA	(tarif par tranche)		
- jusqu'à 75 000 EUR	1‰ avec un minimum de 19,50	1‰ avec un minimum de 15,50	
- au-delà ou pour un nombre de virements mensuel important	Consultez votre Conseiller		
- Option « Net de frais pour le bénéficiaire » ⁽¹⁷⁾			
• sur les virements non SEPA ≤100 000 €	30,00		
• sur les virements non SEPA >100 000 €	0,10 %		
• Frais par virement non SEPA de trésorerie ⁽¹⁸⁾	30,00	20,00	
• Frais pour prestation complémentaire (virement non SEPA urgent, incident sur virement non SEPA, correction sur coordonnées bancaires, confirmation par fax...)	21,00		
• Service de sécurisation des virements ⁽¹⁵⁾			
- Pour le premier compte	35,00/mois		
- À partir du 2 ^{ème} compte	10,00/compte/mois		
Chèques et effets simples valeur J-1 calendaire*		En Euro	
• Commission de transfert :	(tarif par tranche)		
- jusqu'à 75 000 EUR	1‰ avec un minimum de 19,50		
- au-delà	Consultez votre Conseiller		
• Commission d'encaissement	1,5‰ avec un minimum de 55,00 et un maximum de 240,00		
• Commission de présentation à l'acceptation (effets)	45,00		
Remises documentaires valeur J-1 calendaire*		En Euro	
• Commission de transfert :	(tarif par tranche)		
- jusqu'à 75 000 EUR	1‰ avec un minimum de 19,50		
- au-delà	Consultez votre Conseiller		
• Commission d'encaissement ou d'acceptation	2‰ avec un minimum de 70,00 et un maximum de 410,00		
	En Euro H.T.		
• Commission d'émission d'un bon à livrer	25,00		

Crédit documentaire Import Irrévocable		En Euro	
	Support papier	Internet	
• Frais d'établissement de la convention	125,00	62,50	
• Forfait transmission papier	50,00	-	
• Commission d'ouverture et modification de montant ou de durée	1/4 % par trimestre indivisible avec un minimum de 107,00	1/4 % par trimestre indivisible avec un minimum de 95,00 €	
• Commission d'autre modification	forfait 107,00	forfait 95,00	
• Commission de levée de documents	1/8 % avec un minimum de 107,00 + débours		
• Commission d'acceptation ou paiement différé	1/12 % à 1/6 % par mois indivisible avec un minimum de 107,00		
EXPORTATION ⁽¹⁹⁾			
Virements non SEPA, valeur J		En Euro	
• Frais par virement non SEPA reçu dans une devise de l'Espace Economique Européen	17,50		
• Frais par virement non SEPA reçu en Euro ou en devises hors EEE	17,50		
Chèques et effets simples			
	En Euro	Valeurs	
• Chèques Sauf Bonne Fin :			
- commission d'encaissement (par chèque)	1‰ avec un minimum de 21,00 et un maximum de 100,00	Date de valeur variable selon le pays	
• Chèques ou effets simples à l'encaissement :			
- commission d'encaissement	1‰ avec un minimum de 35,00 et un maximum de 100,00	J + 1 calendaire + 2 jours ouvrables ⁽²⁰⁾ en cas de cession des devises	
- commission de rapatriement	17,50		
- commission de présentation à l'acceptation ou prorogation (pour les effets)	34,00		
Remises documentaires			
- commission d'encaissement	2‰ avec un minimum de 60,00 et un maximum de 185,00	J + 1 calendaire + 2 jours ouvrables ⁽²⁰⁾ en cas de cession des devises	
- commission de rapatriement	17,50		
- commission de présentation à l'acceptation ou prorogation (pour les effets)	34,00		

(*) J = date d'exécution du paiement.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR (SUITE)

Crédit documentaire Export	
	En Euro H.T.
Crédit documentaire Export :	
- commission de notification d'ouverture	1 ‰ avec un minimum de 105,00
- commission de levée de documents ou de négociation	1,50 ‰ avec un minimum de 130,00
	En Euro
- commission de risque (confirmation, acceptation ou paiement différé)	variable en fonction du pays, de la banque
	En Euro H.T.
Autres commissions :	
- commission de transmission de lettre ou préavis d'ouverture	68,00
- commission de transfert de crédit documentaire	1,25 ‰ avec un minimum de 110,00
- commission de modification (autre que durée ou montant)	105,00
- commission pour documents irréguliers	100,00

GARANTIES INTERNATIONALES ÉMISES	
	En Euro
	Support papier
• Commission d'engagement	1 à 2,5 ‰ l'an avec un minimum de 47,00
• Frais d'établissement d'acte ou d'avenant	90,00
• Frais de délivrance urgente	240,00 à 450,00
• Frais d'étude	240,00 à 450,00
• Frais de dossier	102,00
• Commission de mise en jeu	110,00

GARANTIES INTERNATIONALES REÇUES	
	En Euro
• Commission de transmission (par intervention)	120,00
• Commission de mise en jeu et de paiement	130,00

CHANGE	
• Commission de change s'ajoute aux conditions des opérations import et export en cas d'achat ou de cession de devises :	(tarif par tranche)
- jusqu'à 75 000 EUR	1/2 ‰ avec un minimum de 17,50
- au-delà	Consultez votre Conseiller
• Livraison ou prélèvement des devises 48 heures ouvrées après négociation	

OPÉRATIONS DE MARCHÉS	
	En Euro
• Établissement de conventions relatives aux opérations de marchés	130,00 par convention
• Gamme des produits de couverture de change packagés	Consultez votre Conseiller
- Terme à Préavis et Terme Unique	
	En Euro H.T.
• Commission de gestion sur contrat de change comptant ou à terme, avance et blocage en devise	16,50 par événement
• Flash Marché par e-mail ou fax	à partir de 8,00/ mois
ACCOMPAGNEMENT À L'INTERNATIONAL	
	En Euro H.T.
• Service d'accompagnement commercial à l'international	Consultez votre Conseiller
Ouverture de compte à l'étranger via nos banquiers partenaires :	
- au sein de l'Espace Économique Européen	de 200,00 à 550,00
- hors Espace Économique Européen	de 300,00 à 550,00
• Renseignement commercial sur l'étranger en partenariat avec Ellisphère et Altares	Consultez votre Conseiller
• Objectif Import Export	GRATUIT
Notre site Internet d'information à l'international	

LES PLACEMENTS FINANCIERS

SICAV, FCP ET OPCV DISTRIBUÉS PAR LA BANQUE		
En Euro		
Le détail et les conditions de vos SICAV, FCP et OPCV sont indiqués dans le document d'information réglementaire visé par l'Autorité des Marchés Financiers, disponible dans nos agences ou sur le site « Notre offre de placements financiers ».	Consultez votre Conseiller	
	En Euro H.T.	
• Droits de garde	GRATUIT	
OPÉRATIONS SUR TITRES		
En Euro		
Les transactions Valeurs mobilières cotées sur Euronext Paris, Bruxelles et Amsterdam		
	Internet	Agence
• Commission proportionnelle ⁽²¹⁾ au montant total de l'ordre :		
- jusqu'à 7 500 EUR	0,55 %	1,35 %
- entre 7 501 à 15 000 EUR	0,55 %	1,15 %
- entre 15 001 à 100 000 EUR	0,45 %	1,00 %
- au-delà de 100 000 EUR	0,30 %	0,65 %
• Commission fixe pour les actions ⁽²¹⁾ avec un minimum ⁽²¹⁾ de :	GRATUIT	9,00
- pour les actions (fixe + proportionnelle)	8,50	15,00
- pour les droits et les bons	8,50	8,00
À titre d'exemple (en montant et en pourcentage) :		
Ordre portant sur 100 actions au prix de 10 EUR, soit un total de 1 000 EUR	8,50 0,85 %	22,50 2,25 %
Ordre portant sur 100 actions au prix de 100 EUR, soit un total de 10 000 EUR	55,00 0,55 %	124,00 1,24 %
Attention, les coûts ci-dessus correspondent au service de réception et transmission d'ordres (RTO). Il convient d'y ajouter les éventuels coûts liés à l'instrument financier choisi et les frais liés aux services d'investissement et services auxiliaires (tels que le service de conservation et d'administration des instruments financiers), ainsi que les frais additionnels et les éventuelles commissions, le cas échéant, indiqués dans le présent document.		
• Ordre non exécuté ou annulé	GRATUIT	
• Service de Règlement Différé (SRD) ⁽²²⁾ :		
- commission à l'achat ^{(21) (23)}	0,30 %	
- commission à la vente	GRATUIT	
- commission de prorogation ⁽²⁴⁾	0,60 % (minimum 15,00/ordre)	
À titre d'exemple (en montant et en pourcentage) :		
Ordre d'achat au SRD pour un montant total de 1 000 EUR sans prorogation	3,00 0,30 %	
Ordre d'achat au SRD pour un montant total de 1 000 EUR avec 1 prorogation	18,00 1,80 %	

Ordre d'achat au SRD pour un montant total de 1 000 EUR avec 3 prorogations	48,00 4,80 %
Attention, les coûts ci-dessus correspondent au service de réception et transmission d'ordres (RTO). Il convient d'y ajouter les éventuels coûts liés à l'instrument financier choisi et les frais liés aux services d'investissement et services auxiliaires (tels que le service de conservation et d'administration des instruments financiers), ainsi que les frais additionnels et les éventuelles commissions, le cas échéant, indiqués dans le présent document.	
• Obligations, fonds d'état indexés	
- commission proportionnelle	0,85 % (minimum 15,00/ordre)
À titre d'exemple (en montant et en pourcentage) :	
Ordre portant sur des obligations pour un montant total de 1 000 EUR	15,00 1,50 %
- ordre non exécuté ou annulé	GRATUIT
• Frais additionnels : frais inhérents aux taxes sur les transactions financières ⁽²⁵⁾	Consultez votre Conseiller
Les transactions Valeurs mobilières cotées à l'étranger hors Euronext Bruxelles et Amsterdam ⁽²⁶⁾	
En Euro	
• Actions, droits, bons, obligations	
- Europe :	
• jusqu'à 7 500 EUR ⁽²¹⁾	2,00 % avec un minimum de 22,00
• au delà de 7 500 EUR ⁽²¹⁾	1,80 % avec un minimum de 22,00
- Reste du monde :	
• jusqu'à 7 500 EUR ⁽²¹⁾	2,30 % avec un minimum de 22,00
• au delà de 7 500 EUR ⁽²¹⁾	2,00 % avec un minimum de 22,00
+ frais fixes par dossier pour l'Asie	45,00
À titre d'exemple (en montant et en pourcentage) :	
Europe :	
Ordre portant sur 100 actions au prix de 10 EUR, soit un total de 1 000 EUR	22,00 2,20 %
Ordre portant sur 100 actions au prix de 100 EUR, soit un total de 10 000 EUR	180,00 1,80 %
Reste du monde :	
Hors Asie :	
Ordre portant sur 100 actions au prix de 10 EUR, soit un total de 1 000 EUR	23,00 2,30 %
Asie :	
Ordre portant sur 100 actions au prix de 10 EUR, soit un total de 1 000 EUR	68,00 6,80 %
Attention, les coûts ci-dessus correspondent au service de réception et transmission d'ordres (RTO). Il convient d'y ajouter les éventuels coûts liés à l'instrument financier choisi et les frais liés aux services d'investissement et services auxiliaires (tels que le service de conservation et d'administration des instruments financiers), ainsi que les frais additionnels et les éventuelles commissions, le cas échéant, indiqués dans le présent document.	
• Ordre non exécuté ou annulé	GRATUIT
• Frais additionnels : frais inhérents aux taxes sur les transactions financières ⁽²⁵⁾	Consultez votre Conseiller

LES PLACEMENTS FINANCIERS (SUITE)

Droits de garde		En Euro	H.T.
Droits de garde sur compte non géré (calculés sur la valeur du portefeuille titres au 31/12 de l'année précédente).			
Commission dégressive appliquée par tranche :			
• jusqu'à 5 800 EUR		25,08	
• de 5 800 à 152 000 EUR		0,31 %	
• au-delà de 152 000 EUR		0,29 %	
+ commission fixe par ligne :			
• titres en dépôt en France, Belgique ou Pays-Bas		3,35	
• titres en dépôt dans les autres pays		8,78	
À titre d'exemple (en montant et en pourcentage) :			
Un compte de titres valorisé à 10 000 EUR au 31/12, composé de 10 lignes de titres distinctes en dépôt en France, Belgique et Pays-Bas		77,67	0,78 %
Un compte de titres valorisé à 10 000 EUR au 31/12, composé de 10 lignes de titres distinctes en dépôt dans les autres pays que France, Belgique et Pays-Bas		131,97	1,32 %
Un compte de titres valorisé à 10 000 EUR au 31/12, composé de 10 lignes de titres distinctes dont 5 en dépôt en France, Belgique et Pays-Bas et 5 en dépôt dans les autres pays		104,82	1,05 %
Attention, les coûts ci-dessus correspondent uniquement au service de conservation et d'administration d'instruments financiers et ne comprennent pas les coûts liés aux instruments financiers ou services d'investissement, autres services auxiliaires, frais additionnels ou commissions éventuelles, tels qu'indiqués dans le présent document.			
• Pour les comptes gérés et les fonds dédiés		Consultez votre Conseiller	
Valeurs étrangères hors Euroclear			
• Encaissement dividendes et coupons ⁽²⁷⁾		5,00 %	
• Remboursement ⁽²⁷⁾		1,00 %	
À titre d'exemple (en montant et en pourcentage) :			
Encaissement de dividendes pour un montant de 1 000 EUR/10 000 EUR		50,00/100,00	5,00 %/1,00 %
Remboursement de titres pour un montant de 1 000 EUR/10 000 EUR		10,00/100,00	1,00 %/1,00 %
Virements de titres		En Euro	H.T.
- au sein du Groupe Crédit du Nord		GRATUIT	
- hors Groupe Crédit du Nord :			
• commission proportionnelle au montant des capitaux		0,125 %	
• commission fixe par ligne :			
• titres en dépôt en France, Belgique ou Pays-Bas		12,00	
• titres en dépôt dans les autres pays		47,50	
• titres nominatifs		16,00	
À titre d'exemple (en montant et en pourcentage) :			
Virements de titres sur un compte titres hors du Groupe Crédit du Nord de 10 000 EUR dont 1 ligne de titres en dépôt en France, 1 ligne de titres dans les autres pays et 1 ligne de titres au nominatif		88,00	0,88 %

LES AUTRES SERVICES

CAUTIONS ET AVALS		En Euro
• Frais d'établissement :		
- acte simple		55,00
- acte complexe		135,00
- acte à émission urgente		de 170,00 à 220,00
- acte par Internet (option Gestion Globale, service Cautions et Garanties)		25,00
• Commission proportionnelle		
- minimum par trimestre		1 % à 2,50 %/an
• Confection d'un état des cautions délivrées		30,00
• Information annuelle des garants (par relevé)		46,00
• Information annuelle des garants (par relevé)		
		54,00
DÉPÔT PERMANENT		En Euro
• Abonnement annuel		92,00/an
FRAIS DE RECHERCHE		En Euro
• Demande de renseignement par audit ou par commissaire aux comptes		180,00
• Frais de recherche de documents		44,00
FRAIS DE DOSSIER		En Euro
• Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques		41,00
• Frais par saisie administrative à tiers détenteur		10% du montant de la saisie administrative à tiers détenteur maximum 100,00
• Frais par saisie-attribution		159,00

L'ÉPARGNE SALARIALE ET SOCIALE ET L'ASSURANCE

ÉPARGNE SALARIALE ET RETRAITE		En Euro	H.T.
<ul style="list-style-type: none"> Étoile PEI et Étoile PERCOI une offre « clé en mains » particulièrement adaptée aux sociétés de moins de 10 salariés 			
<ul style="list-style-type: none"> PEE et PERCO une offre sur-mesure avec un large choix de prestations (participation, intéressement, calcul d'abondement) 			Consultez votre Conseiller
<ul style="list-style-type: none"> Antarius Plan d'Épargne Retraite Entreprises (Article 83) un contrat de retraite collectif pour compléter votre dispositif 			
<ul style="list-style-type: none"> Antarius IFC 2 un contrat dédié au financement des Indemnités de Fin de Carrière⁽²⁸⁾ 			
LES ASSURANCES		En Euro	
<ul style="list-style-type: none"> Antarius Compétence Clé 			
<ul style="list-style-type: none"> Tarif personnalisé en fonction de l'âge de l'assuré et du capital garanti 			
- protection :			
<ul style="list-style-type: none"> accident 		à partir de 4,01 par mois	
<ul style="list-style-type: none"> accident avec indemnités journalières 		à partir de 5,18 par mois	
<ul style="list-style-type: none"> accident et maladie 		à partir de 5,61 par mois	
<ul style="list-style-type: none"> accident et maladie avec indemnités journalières 		à partir de 10,41 par mois	
<ul style="list-style-type: none"> Complémentaire santé collective⁽²⁹⁾ 			Consultez votre conseiller

LES NUMÉROS UTILES

ASSISTANCE CLIENTÈLE	
Pour toute question d'ordre technique, contactez les numéros suivants	
<ul style="list-style-type: none"> INTERNET 	0 892 892 110 Service 0,40 € / min + prix appel
du lundi au vendredi de 8h00 à 21h00 et le samedi de 9h00 à 17h00	
<ul style="list-style-type: none"> NORTRANS 	0 825 005 454 Service 0,18 € / min + prix appel
du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00	
<ul style="list-style-type: none"> ESP@CE FLUX 	0 820 571 515 Service 0,18 € / min + prix appel
du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00	
<ul style="list-style-type: none"> MONETIA 	0 825 024 000 Service 0,18 € / min + prix appel
du lundi au samedi de 8h00 à 20h00	
<ul style="list-style-type: none"> CLIC&PAY 	0 811 908 204 Service 0,06 € / min + prix appel
du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00	
<ul style="list-style-type: none"> ÉPARGNE SALARIALE ET RETRAITE 	PEE/PERCO 02 28 22 17 07 cdn-me2@s2e-net.com
	PEI/PERCOI 09 69 36 86 19 cdn-pe@s2e-net.com
NOS SITES INTERNET	
<ul style="list-style-type: none"> TRANSACTIONNEL 	www.banque-courtois.fr et application mobile Entreprises
<ul style="list-style-type: none"> NOTRE OFFRE DE PLACEMENTS FINANCIERS 	www.banque-courtois.fr/opc/home-ent/
<ul style="list-style-type: none"> REMISES TRANSMISES VIA NORTRANS 	www.etoile-validation.fr
<ul style="list-style-type: none"> CLIC&PAY 	clicandpay.groupecdn.fr
<ul style="list-style-type: none"> ÉPARGNE SALARIALE 	www.pee.credit-du-nord.fr
<ul style="list-style-type: none"> SERVICE CRÉDOC INTERNET 	disponible à partir du Module « Gestion de Comptes » de notre service Internet
<ul style="list-style-type: none"> IMPORT EXPORT 	www.objectif-import-export.fr

- (1) Ces frais correspondent aux frais engagés pour la gestion administrative du compte.
- (2) Hors comptes d'épargne réglementés. Le montant total des frais et commissions de toute nature prélevés annuellement par compte ne peut être supérieur à 30 €. Pour le compte de titres financiers, les frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peuvent être supérieurs aux frais et commissions qui auraient été prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif au sens de l'article L 312-19 du Code monétaire et financier.
- (3) Selon les tarifs de La Poste au 01/01/2018. En France : 0,80 EUR TTC en tarif lent et 0,95 EUR TTC en tarif rapide jusqu'à 20 gr.
- (4) Zone SEPA : Union Européenne, Monaco, Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse, Saint-Marin, Jersey, Guernesey et l'île de Man. Toutefois, les virements SEPA à destination ou reçus de Saint-Marin ou de la Suisse, pays ne faisant pas partie de l'Espace Economique Européen (EEE), sont soumis à la tarification des virements non SEPA.
- (5) Le virement SEPA instantané est un virement SEPA disponible sans interruption 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et tous les jours de l'année. Le crédit du compte du bénéficiaire est effectué instantanément, avec réutilisation des fonds possible immédiatement.
- (6) Le virement SEPA « ordinaire » est réglé à la banque du bénéficiaire avec un délai d'un jour ouvrable à compter du débit en compte du donneur d'ordre.
- (7) Non disponible avec l'option transfert de fichiers du service Internet Entreprise.
- (8) Le virement SEPA « urgent » est réglé à la banque du bénéficiaire le jour du débit en compte du donneur d'ordre.
- (9) ICS : Identifiant Créancier SEPA.
- (10) Hors frais d'installation sur site (150 EUR HT).
- (11) Pour les cartes souscrites avant le 01/03/2017.
- (12) Gratuit pour les clients relevant des articles L. 312-1 et D. 312-5 du Code Monétaire et Financier.
- (13) Zone Euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.
- (14) Lorsque les effets sont pris à l'escompte, ces commissions d'encaissement sont également perçues indépendamment des intérêts dont le minimum forfaitaire est fixé à 8,00 EUR par effet.
- (15) Le service de sécurisation des virements n'est pas disponible avec l'option transfert de fichiers du service Internet Entreprises. La tarification du Service de sécurisation des virements s'applique tant aux virements SEPA émis via la télétransmission qu'aux virements non SEPA émis via la télétransmission, saisis par internet ou transmis sur support papier.
- (16) Aux conditions des opérations import ci-avant, s'ajoutent les commissions et frais :
 - une éventuelle commission de change
 - une commission en cas d'impayés
 - une commission de dossier de 11,00 EUR + frais annexes (frais de relance sur avis de sort, frais de correspondants, frais de transmission...)
 - nos frais de transmission (port...).
- (17) Option par laquelle le donneur d'ordre prend tous les frais à sa charge dans le cas d'un virement non SEPA, effectué en dehors de la zone EEE.
- (18) Support papier ou télétransmission, sans change si en devises.
- (19) Aux conditions des opérations export ci-avant s'ajoutent :
 - une commission de dossier de 11,00 EUR + frais annexes (à l'exception des virements SEPA)
 - une éventuelle commission de change.
- (20) Jour ouvrable en France ou dans le pays de la devise de transaction.
- (21) Les commissions peuvent être, le cas échéant, majorées des frais inhérents aux taxes sur les transactions financières en vigueur.
- (22) Ces tarifs s'appliquent en sus des frais de courtage habituels.
- (23) Le taux est fixe quelle que soit la durée de l'avance de trésorerie. Il peut être révisé à tout moment en fonction des conditions de marché.
- (24) Uniquement réalisable auprès de votre agence.
- (25) Des taxes sur les transactions financières s'appliquent sur certaines acquisitions d'actions ou de titres de capital assimilés de sociétés en fonction de leur nationalité et de leur capitalisation boursière. Pour toute information complémentaire, veuillez vous rapprocher de votre Conseiller.
- (26) Frais calculés sur la contrevaletur en euros de la négociation brute. Ces opérations sont réalisables uniquement en agence.
- (27) Commissions plafonnées à 100 EUR.
- (28) Et sur option des indemnités de licenciement pour les contrats souscrits avant le 01/04/2017.
- (29) Assurance collective obligatoire en matière de remboursements complémentaires de frais de santé bénéficiant aux salariés des entreprises.

NOS SERVICES EN LIGNE POUR UNE BANQUE TOUJOURS PROCHE DE VOUS



Sur Internet

www.banque-courtois.fr



Sur mobile

Internet mobile : m.banque-courtois.fr



Sur l'App Store*



Sur Google Play**

* App Store est un service d'Apple Inc.

** Google Play est un service de Google Inc.



Tous les papiers
se recyclent.

Banque Courtois

